

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Modification d'une installation de transit, regroupement, tri et traitement de déchets non dangereux

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

C. SERRAND

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Johany SERRAND
Directeur Général

RCS / SIRET

9 8 2 0 6 9 0 3 7 0 0 0 4 4

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1-a) - Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Extension d'ICPE existantes, actuellement soumises à déclaration, entraînant l'examen au cas par cas (article R122-II du Code de l'Environnement). Les modifications envisagées entraînent le dépassement du seuil d'autorisation associé à la rubrique 2791 et des seuils d'enregistrement associés aux rubriques 2710-1, 2710-2 et 2713. Ces augmentations, prises seules ou par cumul, n'engendrent pas de dépassement des seuils nécessitant l'évaluation environnementale systématique du projet (IED et SEVESO).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société C. SERRAND exploite depuis plusieurs années, une installation de transit, tri, regroupement de déchets non dangereux, sur le territoire de la commune de Dole, 8 rue Monge (39).

Les activités actuellement exercées sur le site sont visées par la réglementation sur les ICPE, avec la présence de plusieurs installations soumises à déclaration. Il est à noter que la société a également récemment déposé une demande d'enregistrement, pour l'exploitation d'une installation de stockage, dépollution et démontage de Véhicules Hors d'Usage (VHU). La société envisage une augmentation des capacités de transit/regroupement des déchets admis. Ces augmentations entraînent le dépassement des seuils d'autorisation et d'enregistrement de certaines rubriques de la nomenclature, rendant nécessaire le passage à une procédure d'autorisation environnementale et à une procédure d'examen au cas par cas au titre de l'évaluation environnementale des projets.

Il n'y a pas de travaux de démolition ou de construction associé au projet de modification.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs et motivations du projet sont les suivants :

- Répondre aux sollicitations locales quant aux capacités de l'installation à recevoir les déchets,
- Disposer d'un outil autorisant l'optimisation des opérations de tri, dans un souci de respect de la réglementation applicable,
- Répondre aux évolutions réglementaires récentes en matière de déchets (loi AGEC et filières REP, ...), engendrant une augmentation constante des flux de déchets orientés vers des installations dûment autorisées pour leur tri et leur traitement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La plateforme est aujourd'hui entièrement aménagée.

Dans le cadre du présent projet, une extension de la surface imperméabilisée existante est envisagée (surface d'environ 1000 m²), afin d'optimiser les conditions actuelles de circulation et de stockage.

Ces travaux seront réalisés dans des secteurs aujourd'hui affectés à de l'entreposage de bennes vides. Durant la phase de travaux, la société C. SERRAND continuera à exploiter ses installations, dans les conditions actuelles.

L'extension de la surface imperméabilisée se fera en assurant une gestion des eaux de ruissellement conforme à celle actuellement mise en oeuvre : collecte des eaux, traitement en séparateur d'hydrocarbures et rejet régulé au réseau unitaire local.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le projet comprendra :

- A) Un secteur dédié à l'accès au site : parkings VL, aires d'attente camion, bureaux, bascule
- B) Une zone "exploitation" avec :
 - des zones réservées à l'entreposage de déchets de métaux ferreux en attente de traitement (cisaillage),
 - une presse-cisaille positionné permettant de réduire les volumes transportés,
 - des zones de transit, regroupement de platin,
 - des zones de transit et regroupement de déchets de métaux ferreux "cisaillés",
 - des zones de réception et tri de déchets non dangereux reçus en mélange,
 - des zones de transit et regroupement de déchets de bois et de refus de tri,
 - Un auvent comprenant une presse à balles pour les déchets non dangereux de plastiques et de cartons issus du tri. Cet auvent abritera également le stockage de balles associé à cette presse,
 - des zones affectées au stockage de VHU (Cf. Dossier d'enregistrement),
 - un bâtiment affecté aux activités de transit et regroupement de déchets de métaux non ferreux. Il comprend également les ateliers d'entretien des véhicules de la société, et l'atelier de traitement de VHU (dépollution et démontage),
 - des voies de desserte.
- C) Un bassin destiné à la rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie et des secteurs non affectés (talus végétalisés, ...).

L'ensemble de ces installations est figuré sur le plan fourni en annexe 4.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'exploitation des installations de C. SERRAND a déjà été soumise à une procédure de déclaration au titre de la réglementation sur les ICPE.

Le projet de modification s'inscrit dans le cadre des articles L122-1 et L181-1 du Code de l'Environnement. Après retour du présent examen au cas par cas, la procédure d'autorisation qui sera appliquée, correspondra à celle prévue aux articles R181-1 et suivants du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du terrain (m ²) dont :	12313 m ²
- Aires bétonnées pour "exploitation" (m ²)	5100 m ²
- Bâtiment "exploitation" (m ²) dont atelier "VHU"	1100 m ²
- Auvent "déchets non dangereux"	160 m ²
- Bureaux (m ²)	20 m ²
- Espaces verts, bassin, stationnements VL, entreposage bennes vides et circulations	Reste de la surface du site

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

8, rue Monge
39100 DOLE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 5° 4 9' 5 5 " 25 Lat. 4 7° 1 1' 2 6" 73

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

La société C. SERRAND a déclaré l'exploitation d'installations de transit, tri et regroupement de déchets non dangereux (récépissé du 20/06/2017).

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE état approuvé le 3 juillet 2019 pour le département du Jura PPBE du Grand Dole adopté le 8 janvier 2013 / Révision en cours PPBE "Route départementale du Jura" - 3ème génération (Mars 2019) Le site de C. SERRAND se trouve en secteur affecté par le bruit aux abords des infrastructures terrestres (Cf. Plan de zonage PLUi)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la basse vallée de la Loue approuvé le 9/12/2008 PPRI de la moyenne vallée du Doubs approuvé le 08/08/2008
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site localisé à plus de 2,5 km au Nord de la zone Natura 2000 la plus proche (Basse vallée du Doubs - Directive Habitats - N°FR4301323)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant et déjà exploité depuis plusieurs années
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les volumes de déchets transitant annuellement par l'installation resteront relativement stables. Ils engendrent un trafic routier est estimé à : - 20 mouvements liés aux apports directs par jour - 10 mouvements par jour liés aux collectes des véhicules de la société et aux expéditions de déchets.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les activités réalisées par C. SERRAND sont sources des émissions sonores suivantes : - fonctionnement de la presse/cisaille - trafic des véhicules sur site, - transferts de déchets. Le contrôle des niveaux sonores réalisés en juillet 2020 montre le respect des valeurs maximales admissibles.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets liquides issus du site sont les suivants : - Eaux pluviales potentiellement "souillées" issues des zones imperméabilisées (dont la surface sera augmentée d'environ 1000 m ² dans le cadre du présent projet) - Eaux usées "vannes" issues des vestiaires et sanitaires. Les eaux pluviales sont rejetées au réseau unitaire desservant la zone industrielle, sous convention avec le gestionnaire (DOLEA) et après traitement .
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement actuel de la société génère la production de déchet qui, en nature, resteront similaires en situation projetée : - les eaux et boues issues de l'entretien des ouvrages de traitement des eaux, - des déchets non dangereux liés à la préparation de contenants (palettes, films plastiques,...) - des déchets dangereux issus du tri des déchets reçus en mélange.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les niveaux sonores liés à l'activité du site sont susceptibles de se cumuler avec les effets dûs au trafic routier existant à proximité du site.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures d'évitement et de réduction existantes et envisagées sont notamment les suivantes :

- Imperméabilisation de l'ensemble des secteurs dédiés aux activités de stockage et manipulation de déchets,
- Mise en oeuvre de dispositifs de régulation et de traitement des eaux pluviales de ruissellement. Les eaux pluviales sont traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant rejet dans le milieu naturel,
- Limitation des activités sources d'émissions sonores aux périodes diurnes

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les activités objet du projet sont exercées par C. SERRAND depuis plusieurs années. Le projet n'aura pas d'effets sur la biodiversité (pas de projet d'extension) et les principales mesures d'évitement ou de limitation des incidences de l'activité sur l'environnement sont d'ores et déjà mises en oeuvre.

A ce titre, il ne nous semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Dole

le, 07/01/22

Signature

